

Planification annuelle : François Bergeron, Karine Méthé, Kassy Chhim

SCIENCE ET TECHNOLOGIE ST AVEC VOLET ENVIRONNEMENT STE			
3 étapes	1 ^{er} bulletin	2 ^e bulletin	3 ^e bulletin
	Valeur de l'étape : 20 %	Valeur de l'étape : 20 %	Valeur de l'étape : 60 %
	2 examens théoriques Contenu Atome, tableau périodique, propriété des solutions.	3 examens théoriques 1 examen pratique Contenu Terre et espace, Technologie, transformations chimiques	2 examens théoriques 1 examen pratique Contenu Technologie, électricité, Énergies
Volet pratique (40 % du sommaire)	Non-Évalué	Évalué	Évalué
	• Activités en classe laboratoire incluant le rapport de laboratoire. • Activités d'atelier technologique incluant le document d'analyse ou de conception. • Examens individuels de laboratoire avec rapport complet		
Volet théorique (60 % du sommaire)	Évalué	Évalué	Évalué
	• Résolution de problèmes en science ou technologie. • Questionnaires sur la compréhension des concepts. • Communications écrites et/ou orales.		

Note pour le programme ST

La réussite du programme science et technologie ST de quatrième secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES).

La réussite de ce programme octroie 4 unités.

À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle obligatoire compte pour 50 % du résultat disciplinaire du volet théorique du cours ST. L'épreuve se déroulera à la mi-juin 2027.

Note pour le programme STE

À la fin de l'année, une épreuve école fera partie de l'évaluation de la 3^e étape.

La réussite de ce programme octroie 4 unités.